

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o 4973 / 14

Objet:

Annexe

Expédié le

17/2 1903

A Monsieur Clambaux
155. rue du Congrès

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la résolution de la Com-
mission Directrice n'a pas été favorable
à l'acquisition, pour les collections de
l'Etat, du tableau

qui fait l'objet de votre lettre
du 9 et

Cet ouvrage que nous tenons,
Monsieur, à votre disposition, pourra
être retiré au Palais des Beaux-Arts,
rue du Musée, N^o 9, contre la remise
d'un récépissé.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée

Pour la Commission Directrice,

Le Secrétaire,

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

MUSÉE WIERTZ

N°

4973/14

ANNEXE

Prière de rappeler, dans la réponse, la date
et le numéro de la présente.

Bruxelles, le

1903

14 février

*Je vous le rappelle
numéro dans la présente
C. Dreyer*

Monsieur, nous avons l'honneur de
vous faire connaître que la résolution de
la Commission Directrice n'a pas été
favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'Etat du tableau qui
fait l'objet de votre lettre du 9 courant.
Cet ouvrage que nous tenons,
Monsieur, à votre disposition, pourra
être retenu au Palais des beaux-arts, ou
au musée N° 9, contre la remise d'un
récépissé.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

Secrétaire,
M. Van Mier

Monsieur Carondeau
Bel 5 Rue du Congrès

Galerie Clarembaux Bruxelles, le 9/2 1890.3
3 et 5, rue du Congrès.
Bruxelles.

Vier

A Messieurs le Président et Membres
de la Commission Royale des Musées de
Peinture de l'Etat,
à Bruxelles,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser à
vue pour les collections de peinture des Mu-
sées de l'Etat un tableau du peintre
J. B. Greuze intitulé "La douleur".
Il en demande la somme de fcs
Vingt Mille (20000.)
Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance
de mes sentiments les plus distingués.

M. Clarembaux,